

**Liste CITOYENNETE SOLIDARITE
ENVIRONNEMENT de Loctudy
75, Rue de Kervélégan
29750 LOCTUDY**

Loctudy, le 9 mars 2020

à

**Monsieur le Préfet du Finistère
Service du contrôle de légalité
42, Boulevard Duplex
CS 16033
29320 QUIMPER Cedex**

Objet : Travaux de démolition d'un massif dunaire au lieu-dit Kerafede à LOCTUDY

Refer : Permis de construire n°PC0291351900019 délivré le 18 juin 2019 par Mme le maire de LOCTUDY

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons attirer votre attention sur des travaux actuellement en cours sur le massif dunaire de Kerafede à LOCTUDY.

Il s'agit des travaux de terrassements préalables à la construction d'une maison dont le permis de construire a été délivré par Mme le Maire de LOCTUDY le 18 juin 2019.

Même si le permis de construire a été délivré conformément au Plan Local d'Urbanisme en vigueur et au Plan de Prévention des Risques Littoraux, la réalisation de ces travaux dans un espace naturel est choquante pour la population locale.

Ces travaux sont réalisés sur l'un des derniers terrains disponibles en front de mer et qui constituent le dernier tronçon de dune naturelle de ce secteur.

L'excavation qui a été réalisée sur 4 à 5 mètres de profondeur se situe à une dizaine de mètres du rivage de la mer et fragilise ainsi le cordon dunaire qui sert de protection aux propriétés bâties situées en contrebas à l'arrière.

Le sable provenant de ces terrassements est évacué par une noria de camions à l'extérieur du chantier.

Nous souhaitons l'intervention de vos services pour faire arrêter ce massacre d'un site naturel et nous demandons la remise en état initial du site.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Critine CORFMAT André FLAMAND

PJ : un dossier de photos